



à la une

TEMPÊTE CIARAN

Jedi 2 novembre, le Plan communal de sauvegarde a été enclenché et plusieurs élus sont intervenus rapidement pour déblayer les rues, sécuriser les lieux, assurer le déploiement de groupes électrogènes prêtés par des habitants,...

URGENCES ET NUMÉROS UTILES

Urgences (par téléphone portable)	112
Samu	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Eau **02 33 72 27 83**
Astreinte téléphonique

TARIFS 2023 LOCATION DE SALLES

	Habitants commune	Hors commune
Salle des fêtes		
Toutes activités	200 €	320 €
1 journée (hors vendredi et week-end)		180 €
Acompte	150 €	200 €
Vin d'honneur, jeux, thé dansant, ...	50 €	80 €
Acompte	40 €	40 €
Option local annexe	30 €	30 €
Salle de convivialité (en journée)		
Avec repas (sans cuisine)	120 €	200 €
Acompte	50 €	50 €
Autres activités	50 €	80 €
Acompte	40 €	40 €

Tarif des salles indiqué applicable à la date d'impression du bulletin. Ces derniers seront revus en janvier 2024. Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la commune.

vie pratique

Mairie

4 place de la Mairie
50750 Sainte-Suzanne-sur-Vire
02 33 56 52 30
mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr
www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Ouverture

Le lundi de 9 h 30 à 12 h 30
Le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00

Saint-Lô agglo

101 rue Alexis de Tocqueville - BP 90300
50010 Saint-Lô cedex
02 14 29 00 00
www.saint-lo-agglo.fr

Carte

Vous avez entre 3 et 15 ans, adhérez à la carte kiosk pour obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants. Renseignez-vous au Kiosk, centre culturel de Saint-Lô, 02 14 16 30 10 ou sur www.saint-lo-agglo.fr/fr/e-carte-kioskagglo

Slam

Service de transport à la demande du lundi au samedi.

1,50 € le trajet simple

(gratuit pour les - de 4 ans - gratuit le samedi)

Réservation au 02 33 05 05 05

Information sur www.saint-lo-agglo.fr
rubrique Déplacements



www.sainte-suzanne-sur-vire.net



[stesuz1](https://twitter.com/stesuz1)



[saintesuz](https://www.facebook.com/saintesuz)

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ?

(Arrêté préfectoral du 2 août 1990)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00
les jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes

La divagation des animaux sur la commune est interdite et répréhensible !



Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Article 84 du Règlement sanitaire départemental

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagages et de débroussaillages, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La déchetterie

Attention : en cas de non-respect du RSD, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.



www.sainte-suzanne-sur-vire.net

Retrouvez sur le site internet de la commune :

- les actualités
- l'agenda
- les compte-rendu du conseil
- et bien plus encore !

Pour suivre

pas à pas
la vie communale

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Parution semestrielle des informations municipales - Décembre 2023 - n°57 / Directeur de la publication : Antoine Aubry / Pôle communication : John Philipot, David Besnard, Jean-Claude Hérard, Annabelle Lavigne, Patrick Lecomte, Anne Manach, Yohann Quentel.

Conception et impression : Mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire / Tirage : 300 exemplaires.

Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à :

mairiestesuzannesur-vire@wanadoo.fr ou déposez-les à la mairie.

à la une

1 Tempête Ciaran

vie pratique

2 Infos pratiques
3 Le mot du maire

vie municipale

4 Conseils municipaux

vie communale

6 Plan communale de sauvegarde
7 Travaux
8 Infos diverses
9 Conseil municipale des jeunes

vie des assos

10 Club de l'amitié
Gym volontaire
11 Association des combattants
Sauvegarde de l'église

Portrait

12 Deux jeunes sur le podium des foulées Saint-Loises
Agenda

Le mot du maire

Encore une année pour le moins troublée, après la covid, après l'Ukraine voilà maintenant le conflit Israël-Palestine. En cette fin d'année, nous espérons tous que la paix l'emportera sur la folie des hommes.

Dans les semaines à venir aura lieu une enquête publique sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Pour les années à venir, c'est ce document qui va régir tous les aspects environnementaux, notamment les constructions : ce ne sera plus la commune qui fera l'instruction des permis de construire, mais l'agglomération (le dépôt se fera toujours en mairie). Un commissaire enquêteur sera présent dans notre commune le 15 février prochain de 16 h à 19 h. Le document sera disponible en mairie à partir du 8 janvier et sur le site de l'agglomération.

Comme dans beaucoup de communes, notre bulletin va passer à un rythme annuel, plus facile à réaliser pour l'équipe qui le réalise.

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.



Le maire
Antoine Aubry

Carnet

1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Naissances

CULIE Mattéo	11/01/2023
BISSON Elio	19/03/2023
FALLOUX Noam	02/04/2023
LE BÉCACHÉL Emma	15/06/2023
LEBRUN QUENAULT Lya	05/09/2023

Mariage

Maxime LAVRILLOUX et Béatrice BOUDET
15/07/2023
Grégoire MAUPAS et Aurore PLATON
19/08/2023
Romain LEFILLIÂTRE et Maud CASTEL
26/08/2023
Marc BRIELLE et Marion LABARRE
23/09/2023

Décès

BOUDET Gérard	03/09/2023
BOSSARD veuve	
GUEGUEN Simonne	03/09/2023



Vœux du maire

7 janvier

15 h
Salle des fêtes

Les échos du conseil

L'intégralité des délibérations du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur www.sainte-suzanne-sur-vire.net, rubrique Conseil municipal. Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 25 septembre 2023

Le Maire et le conseil municipal accueillent Fabrice LEMAZURIER, président de Saint-Lô Agglo.

Travaux de rénovation du logement communal

La commune a procédé à quatre procédures adaptées avec relances de publicité de marché public pour obtenir tous les corps de métiers afin de rénover le logement communal en faveur des jeunes actifs. Il a été nécessaire de replacer le titulaire du lot n°9 pour raison de santé. Pour plus de clarté, il est demandé au conseil municipal de prendre la délibération globale des résultats d'appel d'offre et ainsi de valider toutes les entreprises retenues pour l'opération.

Le lot 1 a été réalisé par les services techniques de la commune

Avis sur le projet de PLUi de SAINT-LÔ AGGLO

SAINT-LÔ AGGLO a finalisé son projet de PLUi et il est nécessaire d'émettre un avis et de soumettre des points particuliers.

Considérant l'ensemble des ateliers et réunions réalisées avec les élus du territoire, et considérant le contenu du dossier de PLUi, le conseil municipal donne un avis favorable au projet de PLUi arrêté, sur le périmètre du territoire de Saint-Lô Agglo,

Redevance occupation du domaine public Télécom et gaz 2023

En vertu du Décret N°2005-1676 du 27 Décembre 2005, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de fixer le montant de redevance d'occupation du domaine public 2023 pour France Télécom pour son patrimoine sur le domaine public routier à :

- 46,95 € du Km pour le patrimoine en sou-

terrain

- 62,60 € du Km pour le patrimoine en aérien

Soit une somme globale de 536,04 € arrondie à 536 € en application de l'article L.2322-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le montant des redevances à recouvrer doit être arrondi à l'euro le plus proche

Concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz pour l'année 2023, sera de $((0.035 \text{ €} \times 18) + 100 \text{ €}) \times 1.39$ soit 139,87 € soit pour la redevance 2023 : 140 €.

Immeuble de 3 place de la mairie

Le Maire fait part au conseil municipal des entrevues et échanges divers autour de l'achat de l'immeuble au 3 place de la mairie. Il a reçu confirmation de l'accord du propriétaire qui souhaite vendre aux conditions suivantes : prix de vente net pour le vendeur à 25 000 € et la prise en charge de tous les frais par la commune (diagnostics, frais de notaires et divers).

L'association ANPER souhaite louer ce local pour y développer la lutte contre la pollution plastique. Elle propose un bail de 5 ans minimum à 250 € par mois. L'association aidée de sponsors prendra à sa charge la réhabilitation de l'immeuble.

Devis cuisine aménagée et volet roulant pour le logement de l'école

Un volet roulant du logement communal doit être remplacé. Un devis de 845 € HT est donné par l'entreprise ORQUIN de St-Lô. D'autre part, afin de moderniser le logement, un devis pour la mise en place d'une cuisine aménagée est présenté pour la somme de 3 985 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire remercie les différents bénévoles qui ont participé aux manifestations de la commune et aux travaux d'entretien.

Conseil municipal du 28 novembre 2023

Rencontre avec l'Atelier Grisel, architecte

Le Maire et le conseil Municipal accueillent les membres de l'Atelier pour le compte rendu du travail définitif sur l'Etude Globale de l'Eglise de Sainte Suzanne sur Vire.

Etude globale de l'église

L'Atelier Edouard GRISEL, ingénieur architecte en charge de l'Étude Globale de l'Église de Sainte Suzanne sur Vire, demande une étude complémentaire : une étude dendrochronologique. L'architecte motive sa demande par courrier et un devis de l'entreprise DENDROTECH de Betton (35) s'élève à la somme de 5 124,10 € HT.

L'opération définitive se décompose de la façon suivante :

- Diagnostic général 17 510 € HT
- Etude des vitraux 2 487 € HT
- Etude des peintures murales 6 140 € HT
- Analyse des coupes stratigraphiques des polychromies 1 860 € HT
- Etudes de dendrochronologie 5 124 € HT

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à ce décompte pour la somme de 33 121€ HT.

Dit que les paiements se feront directement aux différents intervenants

Demande une aide la plus forte possible à la DRAC, subvention de l'État et au Conseil Départemental de la Manche.

Halte randonneurs multi-pratiques

Ce projet comprend un bloc sanitaire accessible, un préau et des services pour les randonneurs multi pratique. M. le Maire indique qu'il a reçu un Avant-Projet Sommaire. Le conseil en prend connaissance.

Remboursement consommations entre le Sigas et la commune

La commune doit au SIGAS la consommation électrique pris sur le local de la cantine entre 2020 et 2023. Il est convenu de retenir la somme de 1064,80 €. De plus, il serait nécessaire de valider la somme de 0,25 € par kw d'électricité à compter du 1^{er} décembre 2023 suivant les relevés effectués sur le décompteur.

D'autre part, il est à noter que pour l'exercice 2023, le SIGAS doit rembourser à la commune les paiements qui sont intervenus pour l'école et la cantine pour l'assainissement et les déchets pour la somme de 743,73 €.

Recensement de la population en 2024

La commune aura à effectuer le recensement de sa population en 2024 et il est nécessaire de désigner un coordinateur et son adjoint ainsi que créer un poste de recenseur et de prévoir son recrutement et sa rémunération.

Le conseil municipal désigne Stéphane LAVALLEY comme coordinateur et Jean-Claude HÉRARD, coordinateur adjoint pour le recensement 2024 et accepte de créer un poste d'agent recenseur pour les périodes de recensement de janvier à février 2024 et d'attribuer la somme de 643 € brut pour le mois de Janvier 2024 et 643 € brut pour le mois de Février 2024.

Vélorail – Délégation de la commune de Condé-sur-Vire

Une convention entre la SNCF réseaux et les communes traversées par le tronçon de ligne Condé sur Vire – Canisy est à l'étude. Monsieur le Maire demande au conseil de donner une délégation à la commune de Condé sur Vire pour faire aboutir à une continuité d'exploitation de la ligne pour le vélo-rail sans que cela engage la

commune de Sainte Suzanne sur Vire d'un point de vue financier.

Aire de jeux pour enfants à Durdos

Le conseil municipal des Jeunes a déjà émis la volonté de mettre en place une aire de jeux dans le cadre des aménagements du quartier de Durdos et plusieurs membres du conseil ont signalé leur intérêt pour participer à la commission spéciale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de s'appuyer courant sur l'avis du CMJ. En attendant, plusieurs sociétés sont reçues et des informations pratiques sur la mise en place et la législation sont prises. A partir de cela la commission spéciale présentera au conseil municipal des devis pour les matériels choisis. Des demandes d'aides financières pourront alors être émises auprès de différents partenaires pour une mise en place courant 2024.

Membres de la commission : MM. Antoine AUBRY, John PHILIPOT, Romain LECLER, Aurore BEAUFILS, Lucie LEPOURRY, Anne MANACH, Yohann QUENTEL, Jérôme POIRAUD.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire évoque :

- La situation financière des lotissements qui sont positif.
- La réception des Irlandais aux écoles.
- La réussite du Salon des Arts.
- L'obtention d'une aide financière de 3 000 € du Club des mécènes du patrimoine de la Manche pour la restauration du cadran solaire de l'église.
- Les dégâts liés à la tempête Ciaran et remercie les élus et les bénévoles qui sont intervenus.

Plan communal de sauvegarde

Pour rappel, nous vous informons que :

- le plan départemental des risques majeurs est consultable sur le site de la préfecture de la Manche,
- le document d'information communal sur les risques majeurs est consultable en mairie,
- le plan communal de sauvegarde (interne à la mairie car il contient des données sensibles) sera modifié à la marge suite au retour d'expérience de l'année exercice PCS du 13 octobre et tempête Ciaran).

Nous vous rappelons que vous devez remplir le questionnaire PCS bleu (qui ce n'est déjà fait) afin que nous soyons avertis en cas de catastrophe des particularités de votre foyer.

Le plan communal de sauvegarde a été testé le 13 octobre grandeur nature lors d'un exercice communal mené avec les écoles et a été enclenché 10 fois en 2023.

Une réunion d'information a eu lieu le 13 octobre dernier.

Lors de la tempête Ciaran, jeudi 2 novembre, il a été enclenché et plusieurs élus sont intervenus rapidement pour débayer les rues, sécuriser les lieux, assurer le déploiement de groupes électrogènes prêtés par des habitants,... Alors que la Vire reprenait son cours dans la commune le samedi, petit à petit, d'autres habitants (une trentaine de foyers) étaient encore privés d'électricité jusqu'au lundi. Sans chauffage, sans moyen de cuisson pendant plus de 4 jours certains habitants étaient accueillis dans la cantine le temps d'un café et d'un point de situation avec les élus. Nous remercions l'ensemble des personnes qui se sont rendues disponibles pour aider les habitants touchés.

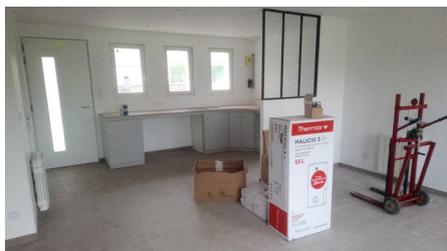
Tout habitant qui souhaite avoir des renseignements peut laisser un message en mairie ou par mail à mariestesuzannesur-vire@wanadoo.fr, et sera recontacté.



Travaux dans la commune

Logement communal

Comme vous l'avez certainement vu en passant dans le bourg d'importants travaux sont en cours dans notre logement des écoles (le plus proche de la cantine). Isolation intérieure, remise aux normes, aménagement intérieur, changement du mode de chauffage,... Les travaux atteignent les 100 000 euros avec un reste à charge pour la commune de 20 000 euros. En échange des subventions européennes reçues, nous devons destiner ce logement pendant 5 ans à des jeunes actifs: des jeunes se lançant dans la vie active et bénéficiant donc de loyers modérés. Fin des travaux prévue tout début d'année 2024.



Etude diagnostic église



- Présentation de l'étude aux élus par Edouard Grisel architecte
- Restauration du cadran solaire
- Carottage des bois de charpente par deux dendro-archéologues permettant de dater la charpente à l'année 1467

Autres travaux

- Remplacement éclairages solaires aux arrêts de bus communaux
- Peinture des murs intérieurs de la salle des fêtes par les conseillers municipaux adultes et jeunes
- Mise en place d'un banc de l'amitié dans la cour des écoles pour lutter contre le harcèlement



Restauration du bocage



Avec le soutien de l'Agence de l'eau, de la Région et de l'Union européenne, Saint-Lô Agglo développe un programme de restauration du bocage afin, notamment, de préserver la ressource en eau et de conforter cet élément fort de l'identité paysagère du territoire.

Dans ce cadre, la plantation et la restauration de haies, principalement sur talus, sont entièrement prises en charge pour les exploitants agricoles, les particuliers et les collectivités volontaires.

6,4 km ont été plantés l'hiver 2022-2023 et 17,7 km de haies vont être créées ou restaurées cet hiver.

Vous souhaitez vous aussi planter ou restaurer une ou plusieurs haies bocagères sur votre terrain ? Contactez dès maintenant les techniciens bocage de Saint-Lô Agglo au 02.14.16.30.70.

Enquête publique PLUi : du 8 janvier au 4 mars



En juin 2018, Saint-Lô Agglo avec ses 61 communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui se substituera aux documents communaux une fois approuvé. Il permettra à l'échelle du territoire de l'Agglo de définir pour chaque parcelle les possibilités et conditions d'utilisation, d'aménagement ou de construction. Des concertations avec les différents acteurs ont eu lieu tout au long de l'élaboration du PLUi.

Du 8 janvier au 4 mars 2024, toutes les personnes intéressées par le PLUi de Saint-Lô Agglo sont invitées à venir consulter les documents et échanger avec la commission d'enquête lors des 36 permanences ou aux horaires d'ouverture des mairies, lieux de permanences.

L'enquête publique unique permet à toute personne intéressée par le PLUi de venir :

- consulter les pièces qui constituent le PLUi,
- échanger avec la commission d'enquête,
- apporter des observations sur le contenu des documents.

36 permanences sont mises en place dans 33 lieux du territoire. Toutes les personnes intéressées par le PLUi peuvent se rendre dans n'importe quel lieu de permanence.

Permanence le jeudi 15 février 2024 de 16h00 à 19h00 à la mairie de Sainte-Suzanne-sur-Vire

Les dossiers seront consultables à compter du 8 janvier dans les mairies qui accueillent une permanence à leurs heures d'ouverture habituelles – liste sur saint-lo-agglo.fr. Une consultation numérique est possible en vous rendant sur le site ci-dessous :

www.registre-dematerialise.fr/5021 (ouvert à partir du 8 janvier)

Collecte et valorisation des déchets



Tous les foyers du territoire usagers du service de collecte et valorisation des déchets vont recevoir leur redevance d'enlèvement des ordures ménagères (facture) à payer pour l'année 2023 en janvier et février 2024.

À noter :

- Les foyers ayant opté pour la mensualisation l'année dernière dernière-recevront en janvier la dernière mensualité et la part variable (s'il y en a une)
- Les professionnels ne sont pas concernés puisqu'ils règlent leur redevance une fois par trimestre au réel
- Les locataires de Manche habitat règlent directement à Manche habitat

À savoir : Facilitez le paiement de votre redevance, optez pour la mensualisation !

Cette option gratuite, permet de payer votre redevance en 10 fois, sans frais supplémentaires.

Rendez-vous sur www.saint-lo-agglo.fr

Un Conseil municipal des jeunes très actif en 2023

Le CMJ a multiplié les activités depuis septembre en organisant tout d'abord leur fête des activités en famille, en participant aux travaux des peintures intérieures de la salle des fêtes, en assurant la distribution du ravitaillement de la course octobre rose, en tenant la buvette lors du vide maison associatif, en participant à la cérémonie du 11 novembre, en organisant deux concours de maisons décorées (pour halloween et pour Noël) et en nettoyant les rues du bourg.

Parallèlement, nous continuons à rencontrer des personnes influentes pour leur

expliquer nos projets et tenter d'avoir des aides :

- Visite de Valérie Nouvel, vice-présidente du département et de Yvan Taillebois conseiller départemental.
- Visite de Perrine Serre, sous-préfète de la Manche.

Pour les remercier de leurs actions le CMJ a été invité, par le département de la Manche, à visiter le Marité à Granville en remerciement de son action contre la pollution plastique. Et la cheffe de cabinet du préfet de la Manche est également venue

nous remercier pour notre affiche sur la sécurité routière.

En 2024, nous referons notre vente de croissants à l'occasion du 8 mai 1945, nous tiendrons encore la buvette lors du vide maison associatif de février et nous mettrons en place des jeux près du lotissement Durdos (araignée, terrain de pétanque et de palets, balançoire nid d'oiseau,...). Nous travaillerons également sur la sécurité routière à proximité de notre terrain de bosses.

Le conseil municipal des jeunes



Visite du Marité à Granville



Rencontre avec Mme Nouvel



^ Temps d'échange avec la sous préfète de la Manche Perrine Serre

7 Nettoyage des rues du bourg

< Entretien du monument aux morts

160 kg de plastique récupérés le long de la Vire en 2023 >



GYM VOLONTAIRE

Reprise des activités



La reprise des cours a eu lieu le jeudi 14 septembre 2023.

Cette année, l'association compte 27 licenciés, la cotisation annuelle est de 70 €.

Les cours sont animés par Catherine Capelle et ont lieu tous les jeudis de 19h à 20h (hors vacances scolaires) à la salle de sport de la Hure de Loup.

Ils sont très diversifiés, dynamiques et tendance : renforcement musculaire, cardio,

step, séance de beat fit, pilates, circuit training, stretching, et bien d'autres activités...

En plus des cours, l'association propose plusieurs rendez-vous aux licenciés pendant l'année :

- **Le 7 décembre 2023** : assemblée générale suivie d'un moment de convivialité.
- **Le 14 Janvier** : randonnée et galette des rois.
- **Le 24 mars** : randonnée sur l'après-midi.
- **Le 2 juin** : sortie annuelle, randonnée à la

journée avec pique-nique et goûter.

- **Le 20 juin** : buffet dinatoire de fin d'année.

Vous pouvez toujours venir découvrir l'activité.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact : gym.ste.suzannesurville@gmail.com

Cécile Hébert-Faudet
Présidente

CLUB DE L'AMITIÉ

Le calendrier des activités de l'année

Le club a fait sa rentrée en septembre. Celui-ci compte 81 adhérents.

Les marches ont lieu le 1^{er} et 3^e jeudi du mois. Il est proposé dans la mesure du possible deux marches. Une de 8 ou 10 km et la deuxième plus petite entre 5 km et 6 km. La tempête de novembre a perturbé l'organisation. En effet, de nombreux arbres tombés dans les chemins obligent les organisateurs à faire plusieurs repérages. Après la marche nous nous retrouvons à la salle Lebedel pour un goûter.

Nous rappelons que la salle Lebedel pendant les marches est disponible pour les personnes qui souhaitent jouer aux cartes ou autres jeux de société.

En novembre un concours de belote a été organisé.

Le jeudi 14 décembre nous étions plus de 70 adhérents à partager la bûche de Noël. Un

moment de convivialité apprécié des tous.

Calendrier des activités 2024

- **Jeudi 25 janvier** : Assemblée Générale du club suivie d'un repas.
- **Samedi 1er juin** : tournoi de pétanque
- **Jeudi 13 juin** : sortie annuelle
- Après les vacances les activités reprendront **le 19 septembre**.

- **Fin décembre** : bûche de Noël.

Marc Le Barbey et les membres du bureau vous souhaitent d'agréables fêtes de Noël et de jour de l'an.

Alain Faudet
Secrétaire



COMBATTANTS

Deux commémorations fin 2023

L'association des combattants de Condé-sur-Vire/Sainte-Suzanne-sur-Vire regroupe :

- L'Association des Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG),
- Les Combattants Algérie, Tunisie, Maroc (CATM),
- Les combattants des Théâtres des Opérations Extérieures (TOE),
- Les combattants des OPérations EXTérieures (OPEX),
- Les veuves de ces combattants, et les sympathisants.

Au cours de la journée nationale de la commémoration de la victoire et de la paix du 11 novembre, au monument aux morts de Sainte Suzanne Sur Vire, nous avons commémoré l'anniversaire de l'armistice de 1918 mais également rendu un hommage à tous

les morts pour la France, en particulier à ces militaires morts lors des opérations extérieures.

Au cours de l'hommage aux morts, les demoiselles Florine PINARD et Emma HÉLIE PHILIPOT ont interprété la marseillaise à la trompette.

Dimanche 3 décembre, les combattants ont rendu un hommage aux morts en Afrique du Nord. Michel Rouxelin a déposé une gerbe au monument aux morts et René Guesnon un bouquet de fleurs sur la tombe de Louis Viard, décédé en 1956 en Algérie.

Calendrier 2024 des cérémonies au monument aux morts :

- Le 8 mai
- Le 11 novembre
- Le 8 décembre 2024

Patrick Lecomte

Vice-Président de l'association des combattants



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

7 200 euros de travaux entrepris

L'association a entrepris plusieurs actions tout au long de l'année pour mobiliser des mécènes et des donateurs. Grâce à ces opérations plusieurs milliers d'euros ont été versés sur la souscription portée par la Fondation du Patrimoine que nous remercions. La souscription lancée en septembre est clôturée et les sommes nécessaires ont été récupérées en trois mois seulement.

Ces sommes permettent à la commune de ne payer que 900 euros sur les 7 200 euros de travaux entrepris en décembre à savoir la rénovation du cadran solaire. Lors de cette restauration il a été prouvé que le cadran solaire est contemporain de la construction de l'église donc du XV^e siècle.

L'association remercie encore tous ces donateurs qui chaque année participent et dont la majorité d'entre eux n'habitent même pas la commune. 75% du montant des dons sont extérieurs à la commune.

En 2024, l'association poursuivra ses opérations de mécénat et remerciera ces bienfaiteurs du patrimoine. Nous aurons besoin de toutes et tous pour les futurs travaux à venir suite à l'étude diagnostic menée par l'architecte cette année.

L'église sera mise en valeur lors de Pierres en Lumière le vendredi 17 mai de 20h à 22h30.



Deux jeunes sportifs, frère et sœur sont montés ensemble sur le podium des foulées saint-loises



Deux jeunes sportifs, frère et sœur, respectivement âgé de 9 et 10 ans, sont montés ensemble sur le podium des foulées saint-loises début décembre.

« C'est la première fois que frère et sœur gagnaient chacun leur course » réagit fièrement leur maman, Myriam Morin.

Ils ont parcouru les 1 km en 3 minutes 50 et 3 minutes 56. Et la fierté, les deux jeunes champions en ont : « Quand je cours je suis dans ma bulle pour gagner » annonce la couleur, Augustin.

Le frère et la sœur qui pratiquent, deux fois la semaine, le football (au FC Saint-Lô pour Augustin) et l'équitation (au centre équestre le Picotin pour Margaux) sont bien sûr encouragés par leurs parents « mais on ne peut plus les suivre » avoue Myriam. Ils regardent beaucoup le sport à la télé et quand ils s'y mettent c'est pour gagner comme lorsque Margaux a remporté les championnats de France de pony-game en mai 2022. « Même s'il n'y a pas que la victoire qui compte, l'ambiance aussi de se retrouver entre copines comme aux foulées ou nous étions 63 équipes » reconnaît Margaux.

À peine la course passée, les deux sportifs se projettent pour les suivantes : « j'espère un podium l'an prochain » vise déjà Augustin. Pour Margaux, ce sera plus compliqué l'an prochain puisqu'elle change de catégorie et devra courir 2,8 km : « mais cela ne me fait pas peur, ça ne me gêne pas, j'adore l'endurance ». Margaux a déjà couru plusieurs kilomètres sur d'autres courses et sa maman « doit l'arrêter car elle finirait par aller au-delà de ses forces et on risque la blessure ». Et les deux jeunes reconnaissent avoir été beaucoup aidés par leur professeur de l'inter-paroissial : « Merci à maître Antoine, il nous a bien préparés on courait tous les lundis midi, un mois avant la course, sur un parcours avec des montées, des faux plats... On a bien progressé puisqu'on était 3^e l'an dernier ».

Augustin et Margaux courent aussi à l'enduro des sables d'Agon-Coutainville mais « c'est plus dur, il fait plus chaud car c'est en août et courir dans le sable c'est complètement différent » reconnaissent-ils.

Prochaine course le 10 août 2024.

Pour toutes les animations, sous réserve de modifications par les organisateurs.



Voeux du maire

7 janvier

15 h
Salle des fêtes



Vide maison

2-3 mars

Salle des fêtes



Soirée irlandaise

16 mars

Salle des fêtes



Cérémonie 8 mai

11h30

Monument aux morts



Les croissants de la paix

8 mai



Pierres en lumière

18 mai
Eglise



Vide grenier

19 mai

Terrain de l'école
Restauration
et buvette



Concours de pétanque

1^{er} juin



Kermesse des écoles

15 juin

Terrain des écoles